

Les Cascades de l'Hérault

Un petit sentier descend jusqu'à la confluence ; il serpente dans les pierriers et éboulis qui portent une végétation tout à fait spécifique et fragile. Ne vous écartez par du sentier, car ces milieux sont peu stables et très sensibles.

Ce secteur peu dérangé est aussi un refuge pour les mouflons. Cherchez-les, on peut les voir couchés au pied de la cascade ou entre les blocs.

Un sentier d'interprétation aborde spécifiquement la thématique des mouflons. Renseignez-vous à la Maison de l'Aigoual pour le découvrir.

6 Une hêtraie de production

Après la montée qui longe le cours de l'Hérault, vous atteignez le plateau formé du socle granitique, encore recouvert de schistes. Notez le changement d'ambiance et de température entre versant et plateau.

Ici, la forêt, plus facile d'accès, reprend sa fonction de production. Cette zone est toujours restée boisée ; le travail a donc consisté à transformer le taillis de hêtre (bouquets pour produire du bois de chauffe) en futaie « sur souche » (gros fûts réguliers, pour du potentiel bois d'œuvre, mais utilisé essentiellement ici en bois de chauffage).

Le hêtre occupe une place essentielle sur le massif, c'est 40 % de la surface forestière.

© V. Marsaudon, Office national des forêts



ATTENTION : le parcours traverse la route avant d'arriver au point 7, soyez vigilants.

7 Des zones de protection dans de la forêt de production

Vous venez de traverser une autre zone de production, dominée par l'épicéa. Cette essence a largement été utilisée lors du reboisement pour sa capacité à se développer en pleine lumière. Elle crée une ambiance forestière qui permet ensuite aux sapins, essences dites d'ombre, de commencer à pousser sous abri.

Le sapin et l'épicéa sont destinés à la fabrication de palettes, de planches de coffrage et de charpentes. Les sous-produits servent à la fabrication de pâte à papier et plus récemment à la fourniture de plaquettes pour les chaufferies, qui se sont développées dans la région.

➤ Vous entrez maintenant dans un « îlot de sénescence », matérialisé par un marquage à la peinture jaune.



Les îlots de sénescence

Il s'agit de zones déterminées sans sylviculture au milieu de peuplements de production. Ces îlots, répartis sur l'ensemble du massif forestier exploité, permettent une libre évolution de la forêt jusqu'au stade de sénescence, stade particulièrement riche pour la diversité biologique.

La présence de bois mort, d'arbres de grande dimension présentant des cavités, des fissures ou autres « micro-habitats » favorise l'installation de tout un cortège d'espèces spécifiques : insectes « saproxylophages » (mangeurs de bois mort) et champignons mais aussi oiseaux et mammifères qui utilisent fissures et cavités.



© V. Marsaudon, Office national des forêts
© ONF

Installé récemment, cet îlot ne présente pas encore un peuplement à la physionomie différente, cela viendra progressivement.

Il y a trois échelles de protection de la biodiversité forestière : les grandes zones inexploitées telles que les réserves biologiques ou les versants abrupts du côté méditerranéen (plusieurs centaines ou milliers d'hectares), ces îlots de sénescence (petites zones de quelques hectares à l'intérieur de peuplements exploités) et enfin celle des arbres individuels.

8 Le maintien des clairières

Cette clairière appartient aux milieux « ouverts ». Imbriquée avec la forêt, elle permet la conservation d'une biodiversité importante. Vous remarquerez au printemps et à l'été un florilège de fleurs, papillons, sauterelles... De nombreuses espèces sont liées à ces biotopes inondés de lumière. Certaines espèces sont même spécifiques aux lisières, « interfaces » entre forêt et clairières. C'est pourquoi la préservation de milieux ouverts, en régression sur le massif, constitue un enjeu important.

Ces milieux riches en herbacées constituent aussi une source d'alimentation pour les grands ongulés : cerfs, mouflons, chevreuils. La consommation dans les clairières permet également d'alléger la pression qui pèse sur les jeunes plants forestiers.

9 La forêt filtre

Le petit périmètre grillagé que vous apercevez abrite une station de mesure qui permet de mieux comprendre le rôle joué par la forêt en terme de microclimat ou de « filtre » des polluants. Le panneau devant la station revient sur ces fonctions.



Ce sentier s'inscrit dans un réseau de parcours forestiers et de sites permettant de découvrir la forêt et la faune du massif de l'Aigoual.

Renseignements :

Maison de l'Aigoual : tél. 04 67 82 64 67,
Col de la Serreyrède - 30570 L'ESPÉROU
www.causses-aigoual-cevennes.org



© C. Daquo



Une sauterelle du genre *Gampsocleis*.

© B. Descaves, Parc national des Cévennes



graphisme, illustrations : c. Daquo, s. Virtualis, p. Soubies / 06 83 81 89 46



Départ : Maison de l'Aigoual, col de la Serreyrède
Durée : 2 h / Longueur : 2,8 km / Dénivelé : 215 m

⚠ ATTENTION : sentier étroit et escarpé, bonnes chaussures indispensables

SENTIERS D'INTERPRÉTATION



Les cascades de l'Hérault

L'Hérault prend sa source sur le versant sud du Mont Aigoual, point culminant des Cévennes méridionales.

Ses eaux courent en cascades sur les pentes abruptes des versants méditerranéens, nettement plus escarpés que ceux du côté atlantique. Cette topographie accidentée a largement contribué à limiter les activités humaines, agricoles ou forestières, sur ce versant sud.

Ce sentier vous propose une découverte de ces reliefs... et de la végétation qui les accompagne.

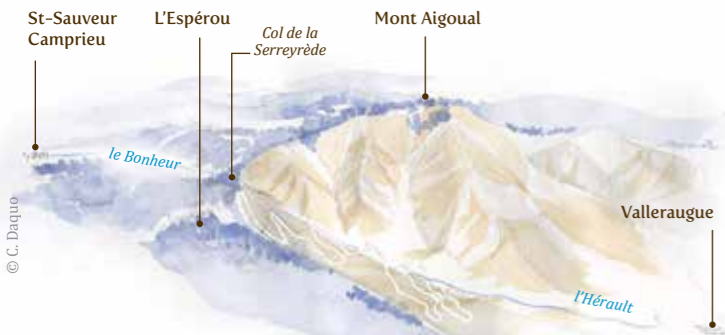
Ce sentier est indiqué par ces panneaux directionnels aux intersections. Entre ces intersections, un marquage à la peinture jaune vous rappelle l'itinéraire à suivre.



1 On change de versant !

Vous longez la faille du Bonheur qui entaille le massif, selon une direction est-ouest. C'est la roche, sous vos pieds, qui détermine la différence de morphologie des deux vallées :

Sur le versant atlantique, le granite dur et compact, s'érode en reliefs doux et arrondis avec des dénivelés limités.



Sur le versant méditerranéen, les schistes profondément entaillés par le gel et l'eau, aboutissent à un relief abrupt, accidenté.

➤ Dès que vous quittez le parking de la Serreyrède, quelques épicéas, introduits lors du reboisement, marquent le passage, d'une part entre granite et schiste, et d'autre part entre forêt de production et forêt de protection.

2 Une altitude favorable à la hêtraie...

Cette forêt fait partie des « forêts anciennes », présentes même à l'époque du minimum forestier en 1850.

À cette altitude (1300 m), c'est « l'étage du hêtre », entre 1000 et 1500 m dans des régions humides. Avec la chute de 2000 mm d'eau en moyenne par an sur l'Aigoual, il trouve ici un milieu favorable.

Grâce à son écorce très lisse, une partie de l'eau recueillie par les feuilles ruisselle le long du tronc pour atteindre les racines. Ainsi, même en l'absence de pluie, avec les seuls brouillards, la quantité d'eau qui arrive aux racines est significative. Le hêtre fonctionne donc comme un entonnoir !

Dans cette forêt, on trouve peu de plantes au sol car l'arrivée de la lumière est limitée par la densité du feuillage du hêtre. C'est avant la mise en feuilles (mai) que se développe une grande partie de la flore de la hêtraie.

➤ Ces hêtres ont environ le même âge, mais des morphologies bien différentes selon leur localisation et l'épaisseur du sol : notez les différences de hauteur, d'aspect, de souches...

Vous pouvez apercevoir ici les loges du pic noir, à une dizaine de mètres de haut sur les hêtres.

© J-P. Malafosse, Parc national des Cévennes
V. Marsaudon, Office national des forêts



Une forêt de protection

L'Office national des forêts, gestionnaire, a classé cette zone en « forêt de protection » : aucune exploitation n'y est réalisée, elle est en libre évolution. Les quelques 1200 hectares de forêt domaniale qui couvrent ces versants de la haute vallée de l'Hérault constituent l'une des plus grosses unités de ce type.

3 ...mais aussi à de rares chênaies blanches

Normalement, le chêne blanc, pubescent ou « rouvre », s'implante naturellement entre 500 et 1000 m pour former « l'étage du chêne ». Ici, la situation en exposition sud, bien abritée des vents dominants, et le sol maigre des zones rocheuses, lui permettent de sortir vainqueur de la compétition avec le hêtre et de se hisser en altitude, au-delà de sa limite habituelle.

➤ Le chêne est une essence de lumière : notez la différence de recouvrement des houppiers (densité du feuillage) et la richesse de la végétation au sol.

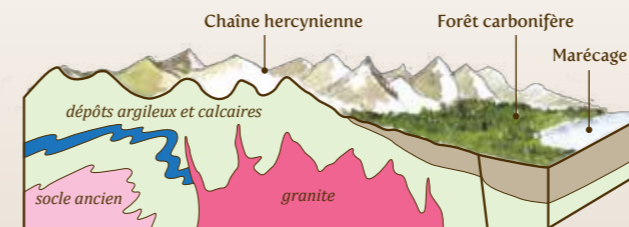


4 Un relief de schiste et d'eau

La remontée raide dans les rochers vous offre un large panorama, de la haute vallée de l'Hérault jusqu'aux marais de Camargue et à la mer.

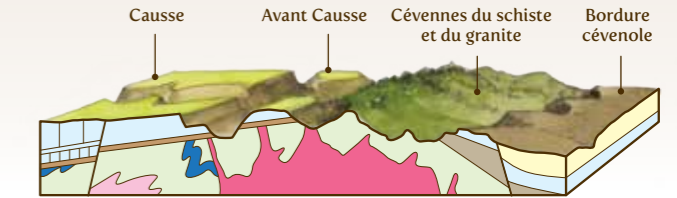
Une histoire de 300 millions d'années

Vers -285 millions d'années, du fait de la collision des plaques tectoniques, une chaîne de montagne équivalente à l'Himalaya actuel se met en place : les granites en fusion remontent vers la surface, cuisant et compressant les argiles qui vont ainsi donner des schistes. Les matériaux de base sont en place.



Suit une longue période d'érosion. Puis l'ère secondaire voit la progression et le retrait de mers qui laisseront les calcaires des causses et de la garrigue et la montée des Pyrénées et des Alpes.

Le dernier événement se produit il y a environ 2 millions d'années avec un ressaut de près de 1000 m du socle cévenol (et des causses) par rapport aux zones de garrigues. Ce qui a entraîné le surcreusement de la vallée de l'Hérault, devant vous (et celui des gorges entre les causses).



Au milieu du XIX^e siècle, les zones à nu et d'éboulis étaient beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui. On peut imaginer pourquoi lors des épisodes pluvieux cévenols sur ces versants abrupts, les inondations pouvaient être si catastrophiques en aval, comme à Valleraugue en 1868 et 1875.

5 Deux cascades... cherchez l'Hérault !

Hésitant entre débit et longueur devant ces deux brins de rivières, les géographes ont finalement désigné le cours d'eau à vos pieds comme l'Hérault, alors que la cascade face à vous a été baptisée la Dauphine.

➤ Vous pouvez ici observer deux plantes remarquables : le **grand orpin**, avec ses feuilles « grasses », consommées par les chenilles d'un papillon de montagne, l'apollon, en fort déclin sur tout le Massif central. Vous aurez peut-être la chance de l'observer entre la mi-juillet et la mi-août. Le **saxifrage de Prost** forme des coussinets facilement reconnaissables par leur forme régulière. Ils permettent de mieux conserver le peu d'eau disponible. C'est une plante endémique, on ne la trouve que dans les Cévennes.

Saxifrage de Prost
© M. Kleszczewski

Grand orpin
© M. Kleszczewski

© Office national des forêts

© C. Daquio